

Questions orales

● (1500)

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si j'ai changé d'avis sur la taxe, c'est parce que la situation économique a changé. J'ai estimé, pendant les deux ou trois ans où la demande était plus forte que l'offre sur le marché des habitations, que l'abolition ou la réduction de cette taxe n'aurait guère d'effet sur le prix du logement. Maintenant que la demande s'est ralentie et qu'il ne se construit plus assez de maisons, je pense que les effets économiques de la réduction peuvent se faire sentir et, que la baisse consécutive des coûts se répercutera sur les prix. Pour veiller à ce que les choses se passent bien ainsi, j'ai demandé à mon collègue des Affaires urbaines de suivre les effets de la réduction.

[Français]

ON DEMANDE L'ASSURANCE QUE LES CONSOMMATEURS BÉNÉFICIENT DE LA RÉDUCTION DE LA TAXE SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au ministre des Finances.

Étant donné qu'une enquête récente démontre clairement que la disparition de la taxe sur les vêtements et sur les chaussures n'a rien apporté aux consommateurs, j'aimerais demander au ministre comment...

Une voix: C'est faux.

M. La Salle: Je reprendrai ma question, monsieur le président, pour le bénéfice du ministre des Finances. J'aimerais demander au ministre, étant donné la réduction de 12 à 5 p. 100 de la taxe sur les matériaux de construction, compte tenu du fait qu'il n'y a aucun contrôle sur les prix...

Une voix: C'est faux.

Une voix: Renseignez-vous.

Des voix: A l'ordre.

[Traduction]

M. l'Orateur: Le député comprendra sans doute qu'il ne doit pas faire de discours pendant la période des questions, mais plutôt poser une question. Si nous voulons donner la parole au plus grand nombre possible de députés, nous ne pouvons tout bonnement pas accepter un tel préambule.

[Français]

M. La Salle: Merci, monsieur le président. Comment le ministre peut-il assurer la Chambre que la diminution de la taxe sur les matériaux de construction de 7 p. 100 pourra être bénéfique aux consommateurs, si l'on tient compte des exemples que j'ai donnés?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas entendu tout le préambule de la question, parce qu'il y avait de la confusion à la Chambre, de même que dans la question posée de l'honorable député. De toute façon, je dois l'assurer qu'on va alors soigneusement surveiller cette réduction.

[Traduction]

LES RÉPERCUSSIONS DU BUDGET SUR LES OFFRES D'EMPLOI—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des

[M. Lambert (Edmonton-Ouest).]

Finances. Le budget a notamment pour but de créer 250,000 emplois, mais le ministre n'a mentionné aucune politique tendant à éliminer les éléments qui découragent de travailler. Le taux de vacance est d'à peu près 20.2 p. 100, ce qui représente environ 130,000 emplois vacants. Serait-il juste de demander au ministre s'il essaie d'accroître ce taux grâce au budget, sans prendre de mesures pour éliminer les éléments négatifs?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE NOMBRE D'EMPLOIS VACANTS ET LES RESTRICTIONS À L'IMMIGRATION

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que le taux des postes à combler a atteint le niveau sans précédent de 20.2 p. 100 ou le chiffre approximatif de 130,000 au cours des quatre dernières semaines, le ministre ne croit-il pas maintenant qu'il a agi un peu prématurément quand il a restreint l'immigration, compte tenu du fait que beaucoup de ces emplois continueront d'être occupés par la main-d'œuvre immigrante?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le député prouve qu'il n'a absolument pas compris les règlements et changements que nous avons appliqués et qui, tout en freinant la hausse du taux d'immigration, permettent encore d'aller chercher des étrangers quand il n'y a pas d'autre moyen ou d'autre source de travailleurs et que l'on s'est d'abord assuré que les Canadiens ne sont ni libres, ni prêts, ni aptes à accepter ces emplois.

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège relativement aux remarques faites par le député de Joliette, à l'effet que la suppression de la taxe sur les vêtements et sur les chaussures n'aurait pas profité aux consommateurs. Je peux l'assurer que le travail accompli par les fonctionnaires de mon ministère, loin de révéler...

Des voix: Règlement!

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, je vois que les députés de l'opposition ne veulent pas connaître les faits.

[Traduction]

Des voix: Règlement!

M. Baldwin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre soulève la question de privilège. Avant de l'entendre, je ne peux pas plus que tous les autres députés, savoir s'il a une bonne raison de le faire.

[Français]

M. Ouellet: Je veux vous assurer, monsieur l'Orateur, que ce qu'il est important de révéler à la Chambre ce sont des faits, et non pas des allégations. Je pense qu'il est de mon devoir d'informer la Chambre que cette enquête se poursuit. Jusqu'ici il n'y a aucune raison de croire que les